

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du  
Conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 15 août 2022 à 11 h 30  
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine**

---

**PRÉSENCES :**

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement  
Mme. Andrée Hénault, Conseiller de ville  
Mme. Kristine Marsolais, Conseillère d'arrondissement  
M. Richard L Leblanc, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Luis Miranda, maire d'arrondissement.

**ABSENCES :**

Mme. Marie-Josée Dubé, Conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme. Josée Kenny, Secrétaire de l'arrondissement  
Mme. Carmen BAIANT, Secrétaire d'arrondissement substitut

---

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

---

**Période de questions du public**

La période de questions du public débute à 11 h 30 mais aucune question n'est posée.

10.01

---

**Période de questions des membres du conseil**

La période de questions des membres du conseil débute à 11 h 30 mais aucune question n'est posée.

10.02

---

**CA22 12171**

**Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 15 août 2022 à 11 h 30**

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 15 août 2022 à 11 h 30.

ADOPTÉE

10.03

---

**CA22 12172**

**Nommer monsieur Réjean Boisvert à titre de directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement d'Anjou, à compter du 19 septembre 2022**

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

De nommer monsieur Réjean Boisvert à titre de directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement d'Anjou, à compter du 19 septembre 2022.

ADOPTÉE

50.01 1228366002

---

**CA22 12173**

**Levée de la séance extraordinaire du 15 août 2022**

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

Que la séance extraordinaire du 15 août 2022 soit levée à 11 h 36.

ADOPTÉE

70.01

---

---

Luis Miranda  
Maire d'arrondissement

---

Josée Kenny  
Secrétaire de l'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 13 septembre 2022.